

EUHD2MC

2014 - 2015

Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de
la construction européenne (horaire décalé)**Autre site - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **euhd2mc** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Mobilité et internationalisation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

EUHD2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre :

- une formation multidisciplinaire sur l'intégration européenne, ses institutions et politiques ;
- un programme d'un an à horaire décalé à raison de 3 x 3 heures par semaine (18h-21h), entièrement organisé à l'Université Saint-Louis - Bruxelles ;
- des enseignements éclairant les aspects juridiques, économiques, historiques et de science politique de l'intégration européenne ainsi que des croisements interdisciplinaires sur des thèmes et aspects du processus d'unification.

Votre profil

Le programme est accessible si vous êtes :

- détenteurs d'un master 120 et détenteurs d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent aux masters en 120 crédits délivrés en Communauté française ou valorisé par le jury pour au moins 300 crédits ;
- détenteurs d'un diplôme obtenu à l'étranger : sur dossier.

Ce programme peut s'avérer particulièrement intéressant pour les adultes qui souhaitent reprendre des études. Il pourra enrichir substantiellement leur formation de base et donner ainsi de nouvelles possibilités professionnelles dans les domaines qui touchent de près ou de loin au fonctionnement des institutions européennes.

Les étudiants qui le désirent peuvent demander l'étalement du programme sur deux années académiques.

Votre programme

Ce programme de 60 crédits est constitué de cours et séminaires ainsi que d'un travail de fin d'études.

Les cours de fondements sont organisés principalement au premier quadrimestre.

Le second quadrimestre est consacré à la rédaction du travail de fin d'études (15 crédits) et à l'analyse des dimensions et moyens des politiques européennes à concurrence de 10 crédits.

EUHD2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme de Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne à horaire décalé offre à un public déjà inséré dans l'activité professionnelle une formation multidisciplinaire sur l'intégration européenne, ses institutions et politiques, qui est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme universitaire de Master complémentaire.

Le programme propose des enseignements éclairant les aspects juridiques, économiques, historiques et de science politique de l'intégration européenne ainsi que des croisements interdisciplinaires sur des thèmes et aspects du processus d'unification. Il comporte aussi la rédaction d'un mémoire qui personnalise l'investissement intellectuel de l'étudiant dans les matières européennes.

La formation dispensée à travers ce programme est exigeante tant par le caractère approfondi des cours que par l'étendue des connaissances qu'il fournit sur l'ensemble des aspects de l'intégration européenne, incluant les dimensions réflexive et critique. Mais elle apporte à ceux qui le suivent des ressources intellectuelles qui préparent à l'exercice d'activités professionnelles qui sont au contact des réalités européennes.

La structure du programme (cfr infra) comprend les fondements disciplinaires aussi bien qu'un enseignement relatif aux principales dimensions des politiques européennes.

D'une durée d'un an, le programme est organisé conjointement par l'Institut d'études européennes de l'UCL et l'Université Saint-Louis - Bruxelles. Les cours ont lieu à l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme de 60 crédits est constitué de cours et séminaires ainsi que d'un travail de fin d'études.

Les cours de fondements sont organisés principalement au premier quadrimestre.

Le second quadrimestre est consacré à la rédaction du travail de fin d'études (18 crédits) et à l'analyse des dimensions et moyens des politiques européennes à concurrence de 10 crédits.

Tous les cours ont lieu à l'Université Saint-Louis - Bruxelles à raison de 3 x 3 heures par semaine (18h-21h).

[> Programme détaillé](#) [prog-2014-euhd2mc-leuro210t.html]

EUHD2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Travail de fin d'études (18 crédits)

○ LEUSL2800	Travail de fin d'études	N.		15 Crédits	1 + 2q
○ LEUSL2801	Initiation à l'information et à la documentation européenne	Yves Conrad	12h	3 Crédits	2q

o Fondements (32 crédits)

○ LEUSL2701	Fondements historiques et culturels de l'intégration européenne	Geneviève Duchenne, Christian Franck	30h	6 Crédits	1q
○ LEUSL2702	Fondements économiques de l'intégration européenne	Jean-Christophe Defraigne	45h	8 Crédits	1q
○ LEUSL2704	Fondements politiques de l'intégration européenne	Tom Delreux	30h	6 Crédits	1q
○ LEUSL2706	Séminaire interdisciplinaire "Penser l'Europe"	Jérémie Van Meerbeeck	15h	4 Crédits	2q
○ LEUSL2703A	Fondements juridiques de l'intégration européenne: théorie générale et droit institutionnel	N.	30h	5 Crédits	1q
○ LEUSL2703B	Fondements juridiques de l'intégration européenne: droit du marché intérieur	N.	15h	3 Crédits	1q

o Cours au choix (10 crédits)

L'étudiant choisit minimum 10 crédits parmi ces cours

⊗ LEUSL2201	Nations, cultures et religions en Europe	Elie Barnavi, Geneviève Duchenne	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2202	Political philosophy and the European Union	Helder De Schutter, Philippe Van Parijs	30h	5 Crédits	2q
⊗ LEUSL2705	Budget européen	N.	15h	3 Crédits	1q
⊗ LEUSL2713	Citoyenneté et droits de l'Homme	N.	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2714	Libre circulation des personnes, politique d'immigration et asile	Jean-Yves Carlier	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2715	Coopération policière et judiciaire	Gilles De Kerchove	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2716	Politique sociale et emploi	Filip Dorssemont	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2717	Environment, consumer protection and health policies	Nicolas de Sadeleer	15h	3 Crédits	2q
⊗ LEUSL2718	Politiques de recherche, éducation, culture et media	Renaud Denuit	15h	3 Crédits	2q

o Au moins un cours parmi les suivants:

⊗ LEUSL2711	L'Union économique et monétaire	Dominique Servais	22.5h	4 Crédits	2q
⊗ LEUSL2712	Foreign policy of the European Union	Tom Delreux	22.5h	4 Crédits	2q

EUHD2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.


ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les masters complémentaires seront remplacés par des masters de spécialisation.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du [Service des inscriptions](#).

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès à des études de master complémentaire en vue de l'obtention du grade qui les sanctionne, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins;
- un grade académique de master, sanctionnant des études de 2ème cycle de 120 crédits au moins, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédentes délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres précédentes en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions;
- aux mêmes conditions, un ou plusieurs titres ou grades étrangers ou délivrés en Communauté flamande, en Communauté germanophone, par l'Etat fédéral ou l'Ecole royale militaire et sanctionnant des études de deuxième cycle valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ou sanctionnant des études de deuxième cycle de 240 crédits complétées par 60 crédits, le tout devant être valorisé par le jury conformément au prescrit du décret du 31 mars 2004 (art.54, 5°).

Conditions spécifiques d'admission

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)) .

La gestion des admissions est effectuée aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Les demandes d'admission doivent être introduites auprès de Michaël Blariau, blariau@fusl.ac.be, 02/211.78.13

L'accès aux études de master complémentaire est fixé par l'article 54 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les universités, ainsi que par arrêtés d'exécution pris en application de ce décret.

Ont un accès direct au master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, sans complément de programme, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master (120 crédits), délivré en Communauté française ou en Communauté flamande : sciences politiques et sociales; sciences juridiques ; criminologie ; sciences économiques et de gestion; information et communication ; histoire, art et archéologie ; ou un grade équivalent délivré par l'Ecole Royale Militaire ;
- un grade académique de deuxième cycle (licence) correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française ou en Communauté flamande en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004 ;
- un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Ont accès au master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne, pour autant qu'ils puissent se prévaloir d'une expérience personnelle ou professionnelle dans le domaine européen et/ou de résultats académiques antérieurs jugés suffisants par le jury d'admission, en vertu d'une décision de ce dernier et aux conditions complémentaires qu'il fixe, les étudiants qui portent :

- un grade académique de master (120 crédits) autre que ceux mentionnés ci-dessus, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande y compris les grades académiques de master (120 crédits) délivrés dans l'enseignement supérieur hors université de type long ou par l'Ecole Royale Militaire ;
- un grade académique de deuxième cycle correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française de Belgique en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004 ;
- un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour au moins 300 crédits par le jury.

Le programme requiert une très bonne connaissance du français ainsi qu'une maîtrise suffisante de l'anglais (très bonne connaissance passive au minimum).

PÉDAGOGIE

Ce Master complémentaire aborde les études européennes dans une perspective multidisciplinaire qui lui confère son originalité et sa spécificité. Il applique à l'étude de l'intégration européenne les ressources de la science politique, du droit, de l'économie et de l'histoire. L'étudiant reçoit les connaissances de base qui lui permettent d'examiner et d'évaluer tant le système institutionnel que les principales politiques développées par l'Union européenne. La diversité des approches, liée à la multidisciplinarité, lui permet d'analyser la complexité des enjeux.

Le séminaire interdisciplinaire 'Penser l'Europe' développe l'aspect interdisciplinaire.

Le corps professoral est composé tant d'académiques spécialisés dans les disciplines étudiées que de praticiens des institutions et des politiques communes qui apportent des éclairages sur leur fonctionnement réel et qui offrent des ressources d'expertise pour les travaux des étudiants.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les formules d'évaluation peuvent prendre la forme d'examens écrits ou oraux. Le travail de fin d'études sera évalué sur la base d'un travail écrit, selon des modalités fixées par le promoteur, qui seul l'évaluera.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme n'offre pas de possibilité de mobilité dans le cadre des échanges internationaux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters complémentaires accessibles : /

Formations doctorales accessibles : l'Institut d'études européennes ne délivre pas de doctorat en études européennes. Chaque Faculté fixe les conditions d'accès aux doctorats qu'elle organise.

GESTION ET CONTACTS

Les demandes d'information sont à adresser à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, à Michaël Blariau, michael.blariau@usaintlouis.be, 02/211.78.13

Gestion du programme

Entité de la structure EURO

Acronyme	EURO
Dénomination	Ecole interfacultaire en études européennes
Adresse	Place des Doyens, 1 bte L2.01.03 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 85 50 - Fax 010 47 85 49
Site web	https://www.uclouvain.be/euro.html
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Ecole interfacultaire en études européennes (EURO)

Responsable académique du programme : [Denis Duez](#)

Jury

Président : **Jean-Christophe Defraigne**

Secrétaire : **Julien De Beys**

Personnes de contact